

Les températures baissent le prix du gaz monte

Augmentation annoncée au 1er novembre

Après une baisse de 0,8% au 1er octobre, les prix du gaz devraient repartir à la hausse en novembre. Selon le site du 'Figaro', qui publie vendredi soir cette information, la demande tarifaire qu'Engie doit transmettre à la Commission de régulation de l'énergie prévoit ainsi une appréciation de 1,6% des tarifs réglementés du gaz.

La hausse attendue d'environ 1,6% constitue une moyenne, car l'évolution est différente pour les foyers se chauffant au gaz, pour ceux qui n'utilisent le gaz que pour la cuisson et pour ceux qui en ont un double usage cuisson et chauffage.

Depuis l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence, les 10,6 millions de consommateurs français abonnés au gaz ont le choix entre les tarifs réglementés de l'ancien monopole et les prix de marché, proposés tant par Engie que par ses concurrents (EDF, Direct Energie, Eni, Lampiris, etc.).